

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1601

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Créations d'établissements

106 385 248 RCS Grenoble.

SAMARU.

Forme : Société Civile.

Administration : Gérant : MAZILLE Dominique nom d'usage : MAZILLE. Gérant : BERGERON Isabelle nom d'usage : BERGERON.

Capital : 1000000.00 EUR.

Adresse : 1023, Chemin Des Bourins, 38320 Brié-et-Angonnes.

Activité : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, crédit-bail location ou autrement de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres ou droits sociaux sociaux en général. L'obtention de tous prêts, ouvertures de crédits facilités de caisse avec ou sans hypothèque, la prise d'intérêt dans toutes sociétés ou entreprises pouvant favoriser l'objet social dès l'instant qu'elles conservent un caractère civil et qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions prévues par la loi du 28 juin 1938 et les textes qui l'ont modifiée. La société pourra également se porter caution hypothécaire ou personnelle à la garantie d'un emprunt souscrit par une Société dans laquelle l'un des associés détiendra ses titres. La mise à disposition gratuite du bien détenu par la société au profit du ou des gérants statutaires. De manière exceptionnelle, la vente de tout ou partie de l'actif social, à condition de respecter le caractère civil de la société. Et plus généralement, toutes opérations se rapportant à l'objet ci-dessus, et n'affectant pas le caractère civil de la société..

Date de commencement d'activité : 2 juin 2026.